

ENVIRONNEMENT/BIODIVERSITÉ

Inauguration du parcours de découverte de Repainville



Le parcours de découverte de Repainville, parc naturel urbain qui s'étend sur une zone de près de 10 hectares au sein de la ville, vient d'être inauguré. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet phare de la municipalité en matière de sauvegarde de la biodiversité en zone urbaine. Avec des aménagements permettant au public de s'y promener sans porter atteinte à la diversité biologique et naturelle des

lieux, le site présente une dimension pédagogique afin notamment de sensibiliser les jeunes publics à la sauvegarde de l'écosystème.

La sauvegarde des espaces naturels et de la biodiversité est un sujet majeur pour la Ville de Rouen. Les espaces naturels représentent plus d'un tiers du patrimoine vert de la ville, avec des écosystèmes riches et complémentaires (coteaux calcaires de la Côte Saint-Catherine, les espaces forestiers des Hauts de Rouen et la zone humide de Repainville).

En 2015, la Ville de Rouen a mis en place un Atelier Urbain de Proximité (AUP) pour réhabiliter le site de Repainville afin d'établir un programme d'actions pour la protection et la valorisation du site avec plusieurs thématiques développées telles que le maraîchage et la biodiversité liée aux zones humides.

Un parcours a été conçu, formant une boucle autour des jardins familiaux, avec des structures telles qu'une plateforme d'observation des mares, et un kiosque permettant l'accueil des publics pour l'observation des oiseaux. Un belvédère surélevé ainsi que des ponts pour le franchissement des ruisseaux et des bancs ont également été installés.

Les platelages en bois ont été conçus dans un souci de respect du site, de sa biodiversité, afin que les visiteurs qui s’y rendent ne détériorent pas les espaces naturels et la biodiversité. Par ailleurs, un accès pour les personnes à mobilité réduite a également été mis en place afin qu’elles puissent se rendre à la parcelle des mares et à la boucle de la réserve de biodiversité. Les matériaux utilisés sont sans traitement grâce à l’usage de bois naturellement résistants à l’humidité.

Une zone d’éco-pâturage a été aménagée sur les zones de prairies (elle y accueille des poneys dans le cadre d’une convention avec la Métropole). Enfin, des clôtures ont été posées le long des jardins familiaux, lesquelles seront ultérieurement complétées par une haie.

Il convient aussi de souligner qu’en parallèle de ce chantier, d’autres travaux ont été engagés sur le site tels qu’une serre maraîchère, la rénovation de l’ancienne maison maraîchère « Lelaumier », des bungalows destinés à accueillir les associations et les activités maraîchères, ou encore l’évacuation de plus de 500m³ de remblais pollués.

Des panneaux pédagogiques présentant l’histoire et la biodiversité du site devraient être posés prochainement. En parallèle, l’AUP travaille également sur un projet de règlement intérieur du site pour en détailler les modalités pratiques (règles d’usage des lieux...).

Le coût global de la réhabilitation du site représente pour la Ville un montant de 2,25 millions d’€, financés avec la participation de la Région Normandie, de la Métropole et de l’Agence de l’Eau. Le kiosque a été financé sur le budget participatif.

« Il s’agit là d’un beau projet dont nous sommes heureux de voir la concrétisation. La protection et la valorisation de la biodiversité, des espaces naturels dans les cœurs urbains est un impératif que nous sommes fiers de mettre en pratique comme ici à Repainville. Par ailleurs, sa dimension pédagogique permettra une sensibilisation des jeunes publics à ces problématiques fondamentales, ce qui est aujourd’hui indispensable. La Ville de Rouen fixe les questions environnementales parmi ses priorités politiques et d’action. Cette réalisation en est une nouvelle illustration », soulignent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint en charge de la Coordination des outils de la Démocratie Participative et de la Politique de Proximité.